**TERMES DE REFERENCE**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Nature de la prestation | Recrutement d’une agence de communication ou firme experte en campagnes d’information, de sensibilisation et de plaidoyer sur les PAEEV ([Projet d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension de la Ville)](https://www.facebook.com/urbayiti/videos/projet-dam%C3%A9nagement-dembellissement-et-dextension-de-la-ville/716997285630211/) du programme Urbayiti |
| Bénéficiaire(s) | Expertise France |
| Pays | Haïti |
| Période de la prestation | Mid-Aout – Mid-Déc 2023 |
| Montant estimé max. | Entre 30 000 et 35 000 dollars USD |

1. **Contexte et justification du besoin**

Le programme Urbayiti du 11ième Fed est un programme de développement économique et social des institutions haïtiennes visant à reformer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l’urbanisme à l’échelle communale et nationale dans le but d’améliorer la résilience des populations urbaines en Haïti.

Ce programme, financé par l’UE et lancé en 2018 , a pour objectif de donner lieu d’une part, sur le plan institutionnel, à l’élaboration des PAEEV de 5 villes ciblées par le programme (Port-au-Prince, Jérémie, Les Cayes, Dame-Marie et Beaumont), d’une politique nationale de la ville (PNV) présentant une vision intégrée de la ville pour l’ensemble du territoire haïtien, et d’autre part sur un plan opérationnel à la réalisation de travaux d’aménagement et d’infrastructure qui seront réalisés dans les 5 zones d’intervention du programme.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

**OS1** - le renforcement de la gouvernance du secteur urbain, aux niveaux national et local par la structuration légale et institutionnelle du secteur, le renforcement de capacités des acteurs et la participation effective des citoyens et citoyennes et de la société civile à la vie urbaine ;

**OS2** - le renforcement de la résilience des villes et des populations urbaines : l’amélioration de l'accès aux services de base, la réduction des vulnérabilités économiques et sociales et l’atténuation des risques naturels permettront d'atteindre ce deuxième objectif dans les zones ciblées (Port-au-Prince, Jérémie et Les Cayes).

Le programme renforce la gouvernance du secteur urbain en intervenant à trois échelles :

* Nationale pour des actions stratégiques, normatives et de développement des capacités ;
* Métropolitaine ou départementale pour des actions stratégiques, de formation et d’études ;
* Locale pour la réalisation d’opérations d’aménagement et de renforcement des capacités (Port-au-Prince, Jérémie, Les Cayes).

Le programme Urbayiti appuie simultanément :

* Le Secrétariat technique du Comité interministériel d’Aménagement du territoire (ST-CIAT) dans une démarche d’expérimentation et de réflexion visant à développer une politique nationale de la Ville et des PAEEV
* Le ministère des Travaux publics, des Transports et des Communications (MTPTC) pour la réforme de cadre réglementaire et l’optimisation des outils existants ;
* Le ministère de l’Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT) et les mairies de Port-au-Prince, Les Cayes et Jérémie pour une meilleure gouvernance urbaine, tenant compte des questions environnementales et de la gestion des risques ;
* L’Office régional de l’Eau potable et de l’Assainissement (OREPA) pour une amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la zone cible de la Commune de Port-au-Prince ;

**Communication et visibilité du programme**

Favoriser une croissance urbaine harmonieuse en Haïti passe à terme par le développement d’instruments d’urbanisme appropriés. Il revient aux institutions nationales, mais aussi aux autorités municipales, d’endosser pleinement ce rôle de planification et de modernisation des politiques publiques. Avec le support financier de l’Union européenne et l’appui technique d’Expertise France, certaines mairies avec le Secrétariat technique du Comité Interministériel d’Aménagement du territoire (ST-CIAT) se mobilisent pour doter les villes d’outils de gestion et de planification modernes.

En 2020, les Mairies de Port-au-Prince, de Cayes, de Jérémie, de Dame-Marie et de Beaumont ont entamé le processus d’élaboration de cinq Projets d’Aménagement, d’Extension et d’Embellissement de la Ville (PAEEV) qui leur permettront de planifier le développement de leur territoire de façon adaptée et durable.

Les organisations de la société civile, les habitants et les contribuables des villes concernées ont besoin d’être informés et outillés sur l’importance et l’utilité d’un PAEEV dans leur commune afin de favoriser une prise de conscience collective, susciter la réflexion, mais aussi orienter les habitants et contribuables dans leur prise de décisions (Par exemple la zone d’implantation d’un logement à construire).

1. **Objet de la prestation**

Le renforcement de capacités des acteurs et la participation effective des citoyen.ne.s et représentants de la société civile à la vie urbaine est un élément fondamental pour l’implémentation effective du programme. Les actions et les interventions en matière d’urbanisme et de bonne gouvernance ne sont pas toujours maîtrisés. Il est apparu nécessaire, dans un souci de transparence et d’appropriation de ces nouveaux outils, d’initier une campagne d’information, de sensibilisation et de plaidoyer sur les PAEEV (leur objectif, leur mise en œuvre, les bénéfices pour les acteurs de l’urbain et l’ensemble des populations concernées…). L’objet de la prestation est de concevoir, d’organiser et mettre en œuvre une campagne globale de sensibilisation qui s’articule autour des activités suivantes.

1. **Organiser et animer trois (3) journées de sensibilisation** à Port-au-Prince, aux Cayes et à Jérémie sur les PAEEV (et les thématiques liées : préservation de l’environnement, croissance urbaine, permis de construire, gestion de risques…etc.) avec des activités à caractère culturel, social et communautaire. Ces trois (3) journées comporteront les parties suivantes :

* **Animation d’une causerie et un concours** sur la thématique du PAEEV ou « comment construire la ville idéal » à l ’intention des écoles, des universités, des associations de jeunes, etc. ;
* **Organisation d’un théâtre** (dans chaque ville) sur la thématique des PAEEV, en comptant sur les acteurs/actrices et bénéficiaires principaux pour la conception de l'œuvre en question
* **Organisation d’une exposition itinérante** de photos, cartes et plans, matériels de communication, etc… pour présenter les différentes activités et résultats sur les PAEEV (rôle, bénéfices,) successivement auprès des habitants des 3 villes. Pour cette raison, il faudra compter sur la collaboration d'animateurs/animatrices locaux/locales qui expliqueront certains aspects importants sur les PAEEV au grand public.

1. **Organiser et lancer parallèlement une** **campagne d’information médiatique** en ciblant
   1. Les médias locaux (TV, radios, presse)
   2. Les réseaux sociaux pertinents et
   3. Les réseaux communautaires pour présenter les PAEE

Cette campagne sera à bâtir autour de la production et de la diffusion de supports pertinents (clips, post, spots radios ou télé, plan média, diffusion…). Un plan précis de la campagne sera proposé par le prestataire retenu.

1. **Analyser l’impact** **de la campagne** pour chaque ville avec des données quantitatives et qualitatives, des témoignages et un rapport complet.
2. **Description détaillée de la prestation**
3. **Journées de sensibilisation**

Objectifs et résultats attendus :

* Animer des discussions autour des PAEEV et leur stratégie de développement à travers des rencontres, d’animation d’échanges très concrets.
* Encourager les participants à partager et exprimer leurs points de vue et opinions
* Améliorer la compréhension du public sur les enjeux du PAEEV, explorer les thématiques de l’urbain et faciliter des échanges interactifs afin de rendre les informations accessibles.

Public cible :

* Les établissements scolaires, les écoles professionnelles, les universités, et autres groupes
* Les organisations des droits de l’homme, des associations de femmes, des organisations communautaires, etc.
* Des professionnels de l’urbain des secteurs public et privé, des firmes de constructions, etc.
* Les ONG qui n’ont pas travaillé sur Urbayiti mais qui interviennent au niveau local dans les communes, les principaux bailleurs de fond actif en Haïti qui doivent savoir que les projets qu’ils financement au niveau local doivent prendre en compte ces plan d’aménagement du territoire.

1. **Campagne de sensibilisation**

Objectifs et résultats attendus :

* Intensifier la visibilité des PAEEV en marge de leur promulgation
* Informer sur les multiples dimensions des PAEEV
* Développer un intérêt au sein de l’audience (compréhension des enjeux, regard critique)
* Encourager la réflexion sur les problèmes de développement local et sur les solutions et recommandations adoptées par les PAEEV

Public cible : médias opérant à Port-au-Prince, aux Cayes et à Jérémie.

- les médias communautaires

- les média classiques radio, télévision, médias en ligne

- les Réseaux sociaux (en particulier Facebook et autres pertinents

1. **Les Livrables**

* Un plan complet des activités avec détermination les lieux de ces activités, des intervenants, liste de participants, support de communication par activité (liste de supports, dépliant, post, liste, affiches, communiqué de presse, …
* Trois causeries/concours sur les PAEEV (une par chaque ville)
* Trois pièces de théâtres (une par chaque ville)
* Trois expositions itinérants (une par chaque ville)
* Une campagne d’information médiatique à travers les médias communautaires, classiques et les réseaux sociaux
* Un rapport des résultats au niveau global et par ville
* Produire un rapport narratif détaillé de ces activités et un reportage des images, vidéos et photos pour assurer que les activités soient bien documentées.

1. **Budget et Modalités d’exécution**

Le budget envisagé pour l’ensemble de la prestation est d’environ 30 000 au 35 000 dollars USD maximum. Le candidat fournit une **proposition technique détaillée et une proposition financière** en adéquation avec la proposition technique.

L’interlocuteur principal pour cette prestation est Mme Ana Martin ([ana.martin@expertisefrance.fr](mailto:ana.martin@expertisefrance.fr)), et aussi M Sébastien Dupuis ([sebastien.dupuis@expertisefrance.fr](mailto:sebastien.dupuis@expertisefrance.fr))

Le prestataire sélectionné prévoir une rencontre de cadrage préalable avec Expertise France.

1. **Sélection du prestataire**

Le prestataire recherché est une agence événementielle ou un organisme de formation reconnu. Il fournira :

1. Une brève présentation de l’organisation
2. Une proposition technique comprenant les CV détaillés des consultants/formateurs et une note méthodologique exposant contenus et déroulés des deux activités
3. Un devis détaillé hors taxes, en dollars américains daté/signé
4. La « fiche d’identité tiers » en annexe et le/les certificats de patente.

Les dossiers seront envoyés par courrier électronique, avec pour objet « campagne d’information, de sensibilisation et de plaidoyer sur les PAEEV du programme Urbayiti », au plus tard le **2 Aout 2023.**